

La plainte d'Avital Ronell

Laurence Pelletier

Numéro 270, automne 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/92260ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

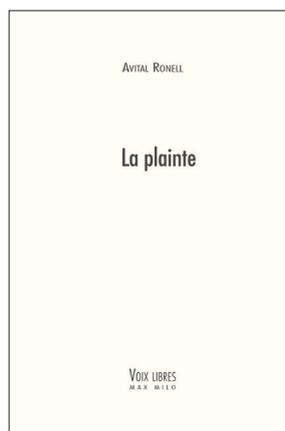
Pelletier, L. (2019). Compte rendu de [*La plainte d'Avital Ronell*]. *Spirale*, (270), 84-86.

Élégie pour le féminisme

LA PLAINTÉ (PETITS GRIEFS ENTRE AMIS)

AVITAL RONELL

Traduit de l'anglais
par Vincent Broqua et
Stéphane Vanderhaeghe
Max Milo, 2019, 272 p.



En 1997, la professeure féministe Jane Gallop faisait paraître un ouvrage polémique intitulé *Feminist Accused of Sexual Harassment*, dans lequel elle traite des accusations de harcèlement sexuel déposées contre elle par deux étudiantes. Si la rhétorique et le raisonnement de son texte sont provocateurs, c'est en partie parce qu'elle revendique la nécessité, en tant que féministe, de parler depuis l'endroit sensationnaliste où on l'a placée. En reprenant la facture graphique des tabloïdes, le titre de l'ouvrage fait écho à la couverture médiatique démesurée qu'a suscitée le cas Gallop. Alors qu'en toile de fond persistent les rémanences des *Sex Wars* et de l'affaire Hill-Thomas, l'ouvrage de Gallop surgit dans le paysage culturel comme le produit d'un *backlash*.

En septembre 2017, en plein mouvement *#MeToo*, dans la foulée de l'affaire Ford-Kavanaugh et à l'heure où la question du harcèlement sexuel est le catalyseur des dénonciations et de la mobilisation féministes, une plainte est déposée à l'université de New York (NYU) contre la professeure féministe Avital Ronell par Nimrod Reitman, un étudiant au doctorat sous sa supervision. En avril 2018, dans l'attente du verdict (qui tombera un mois plus tard et où elle sera reconnue coupable), Ronell publie un ouvrage intitulé *The Complaint: Grievance among Friends*. Coïncidence, geste calculé ou bien symptôme du refoulé, l'histoire de la plainte est appropriée et se trouve prise dans la frénésie contemporaine de la publication.

« THE FANTASY OF A FEMINIST SEXUAL HARASSER »

Le cas Ronell resurgit comme « *the fantasy of a feminist sexual harasser* » (le fantasme de l'agresseuse sexuelle féministe), notion que forge Gallop pour parler du spectacle et de la mise au ban de la féministe en raison de l'échec et de la contradiction morale qu'elle incarne (féministe et agresseuse), fantasme qui est lié à une production discursive intensifiée. Ainsi, dans une étrange répétition de l'histoire, le « scandale Ronell » s'est vu accorder une attention médiatique disproportionnée et a suscité une production remarquable de textes et de documents. En plus de la une du *New York Times*, on compte nombre d'articles de journaux et de magazines, de *tweets*, de lettres d'opinion, de réprobation ou de soutien (entre autres celle, très polémique, signée par Judith Butler, Slavoj Žižek, Guayatri Spivak, Joan W. Scott, Jean-Luc Nancy et d'autres intellectuels et féministes de renom) dans lesquels sont relayés, commentés et critiqués les objets de la plainte. En août 2018, Reitman se présente à la Cour suprême de New York et intente une poursuite contre Ronell et NYU. Cette plainte « officielle » rendue publique fait 56 pages et relate dans une forme étrangement romanesque les événements, présentés dans une chronologie détaillée et déclinés comme des preuves de harcèlement. Divisée en ce que l'on dirait être cinq chapitres – 1) *Ronell Sexually Assaults Reitman in Paris* 2) *Ronell Demands "Rhetorical Cushioning" From Reitman* 3) *Reitman Moves to New York, Ronell Begins Their "Work Sessions"* 4) *Ronell Moves In – Uninvited – to Reitman's Apartment* 5) *Ronell Punishes Reitman for Leaving –*, la narration du cas repose de plus sur la transcription de leur correspondance, dont on a rapporté qu'elle était cryptée de références littéraires. La mise en récit de ces événements donne la curieuse impression que la justice a partie liée avec la littérature...

C'est en mars 2019 que paraît la traduction française du livre de Ronell, *La plainte (Petits griefs entre amis)*, qui est accompagnée d'un avant-propos où elle répond à ses accusations. En vertu du décalage temporel qu'implique le travail de traduction, l'on nous annonce que la version française « *compose avec [l']histoire récente [de Ronell]* », qu'elle a pour elle l'avantage d'avoir « *absorbé les chocs récents* » et qu'elle « *rend compte de façon imprévue des effets produits par les thèmes et sujets abordés dans cet ouvrage* ». En effet, en regard de l'excitation discursive autour du « scandale Ronell », on est à même de se demander quelle machine à écrire enregistre *La Plainte* de Ronell ? De

quelle machinerie littéraire participe-t-elle ? Au-delà du bien et du mal, en dehors des considérations morales et juridiques, il y a une relation suspecte entre le féminisme et la littérature, et certainement entre le féminisme et la plainte que le livre de Ronell tend à révéler.

Car, en effet, quelle ironie pour celle que l'on a surnommée « iRony », de s'être fait prendre dans un piège que le féminisme qu'elle revendique lui aurait tendu ! À moins que cette histoire s'agisse d'un coup monté ? Qu'elle ait elle-même orchestré (consciemment ou non) sa propre destitution ? Que le harcèlement dont elle est coupable participe du récit de sa propre fin, celui de son auto-déconstruction ? Et à lire son livre, cette hypothèse semble tout aussi plausible que celle d'une arrogance mal placée et de son culot inconvenant et intempestif.

FANTASME DE LA FIN

Se mettant d'emblée en scène comme la grande persécutée (se disant « traquée » et sujet d'une « destruction forcée », d'un « programme de doléances incontrôlé et un emballement médiatique »), Ronell porte l'événement trivial de l'actualité du côté de la grande Histoire, concevant la plainte et l'accusation comme une rétribution tragique du destin. Soulignant l'ironie d'avoir écrit dans une sorte de prémonition des troubles à venir, Ronell interroge : « [...] comment la plainte est-elle parvenue à se retourner contre moi ? » ; « [A]i-je moi-même semé la graine qui a fait de la plainte une nécessité hystérique ? » Comme s'il en retournait d'un coup du sort, Ronell s'incline devant « *la conspiration que [s]es ouvrages ont fomentée contre [elle]* ».

C'est avec l'impression que le glas a sonné, qu'il y a quelque chose de vieilli, qu'elle convoque le portrait grotesque qu'ont fait d'elle les médias, qui se base entre autres sur son « *âge abject* » de femme, et qu'elle demande : « *Quel est cet âge dans lequel je vis ?* » Elle l'annonce sans détour, cet âge est « *l'Âge de la déconstruction* » : « [...] on a annoncé la mort de la déconstruction à plusieurs reprises, et voilà maintenant que c'est en mon nom également. » C'est comme si Ronell suggérait que cette discipline « *indisciplinée* », « *fougueuse et, à bien des égards, scandaleuse par rapport à certaines conventions* » était menacée pour les mêmes raisons qu'on l'a condamnée, elle : en raison d'une entrée dans un nouvel âge moral. Dès lors, si « *la plainte offre une image de l'homme face au déclin de sa souveraineté* », Ronell, en bouc

émissaire, se fait la figure de la fin de la déconstruction. Les accusations portées contre elle convoquent l'héritage et la dette envers les tenants de la déconstruction. Mais elles prennent aussi à partie ceux qui ont été ses amis, et qui ne répondent plus à l'appel.

En entrelaçant l'enjeu de la plainte avec celui de l'amitié, Ronell propose une redéfinition d'une politique de l'amitié qui s'ancre au moment même où cette amitié prend fin, lorsque la plainte vient sceller la séparation, la faute, l'inéluctable trahison. Puisque la plainte surgit lorsque se manifeste l'absence de l'autre, elle est nécessairement liée à la perte et à l'impossibilité d'une restitution : « *Il n'est pas certain qu'on puisse compter sur la résurrection d'un amour perdu, ni retrouver une amitié autrement que sur le mode Klang / Klage [Plainte / Accusation] tristement répétitif, sur la cadence mesurée de la lamentation ou dans le bruit distordu de la complainte.* » L'amitié dont la destruction nous ramène à l'origine perdue impose un mode de langage qui nous rappelle tragiquement les manquements d'un ami. Terminant son essai avec une analyse du discours d'acceptation du prix Lessing de Hannah Arendt (qui a, à son époque, fait figure de traîtresse à l'amitié), Ronell envisage la plainte comme « *alliée du ressouvenir* », « *garde de l'histoire* » et comme ce qui est « *confié à la répétition poétique* ». Ainsi, la finitude de l'amitié confronte à l'événement remémoré et rappelle, dans le drame de ce qui demeure irréparable, cet appel qui est resté sans réponse.

UNE LANGUE-FANTÔME

Alors que Ronell semble vouloir en finir, le projet de l'essai lui-même s'offre comme une sorte de bilan ou de mise au point de son œuvre théorique et littéraire au soir de sa carrière. Elle fait retour sur son parcours universitaire, ses années de doctorat et d'enseignement, et sur son cheminement intellectuel. Elle repasse par les thèses des ouvrages qui ont cristallisé sa pensée : *The Telephone Book*, *The Test Drive*, *Stupidity*, *Crack Wars*, *Loser Sons*. À l'orée de la fin, elle se met sur les traces de ce quelque chose qui l'obsède, « *une sorte de motif récurrent, ce cri plaintif [qu'elle] pousse dans [s]es précédents ouvrages, et qui semble à nouveau réclamer [s]on attention maintenant.* » Que ce cri prenne la forme d'une lamentation, d'un reproche ou d'un grief, il pointe toujours vers un manque, une insatisfaction, et masque l'échec d'une entente, d'un rapport relationnel. S'attardant ainsi aux fonctions et aux usages de la plainte, Ronell avance que le discours du plaignant « *dit combien la justice demeure en souffrance au sens où elle est encore à venir, non rendue* ». La plainte est émise et sévit comme un rejet, un refus de la réalité imposée,

de la résignation ou du deuil. Elle signale que « *quelque chose ne va pas, ou qu'une limite a été franchie, que l'intolérable a fait une apparition qui ne doit pas rester inaperçue.* » Attendu les diverses formes de la plainte, Ronell convient qu'ultimement elle a à voir avec « *les persécutions rusées d'un ami fuyant* » et une « *guerre totale contre l'abandon* ».

La philosophe pourchasse ainsi la plainte selon une logique de « *l'enchaînement d'une phrase à l'autre* », où il « *incombe [...] de trouver un lien, jusque dans le silence ou une signalétique défectueuse, de chercher et parler une langue d'"après" Auschwitz* ». Car c'est là qu'elle repère l'origine de la plainte, dans cet « *événement terrible, perturbateur et inassimilable* » qui a depuis été reporté, détourné, réassigné. C'est en accord avec cette logique de hantise, de rémanence et de spectralité de la langue qu'elle revient à une phrase particulière : « *Pourquoi tu n'as pas appelé ? Cette question [...] m'a poursuivie de livre en livre.* »

Cette question, lue chez les autres, émise cette fois par Ronell, figure dans la plainte de Reitman qui se trouve à son tour harcelé par cette phrase-fantôme. Si l'on admet le trajet de la plainte depuis l'événement d'« *une souffrance effacée* », je me demande quelle faute vient signaler celle déposée par Reitman.

En dépit du verdict de culpabilité et des gestes posés, Ronell se dit paria en vertu, affirme-t-elle, du mépris pour les « *secteurs de pensée qu'elle représente* ». « *On me dit juive, lesbienne, intellectuelle, professeure* » : de « *tout ce dont [elle est] encore censée être la représentante ou la traîtresse* », c'est le féminisme qui à l'heure actuelle crie à la trahison, à l'amitié perdue. Bien qu'il ne faille pas être dupe de sa posture de persécutée, Ronell est devenue malgré elle, pour le féminisme comme pour ses antagonistes, la détentrice d'un standard moral qu'elle n'avait d'autre choix que d'honorer ou de décevoir. Autour de « *l'immoralité* » ou de « *l'amoralité* » de Ronell et de sa sexualité, toute une nation (l'Amérique de Trump) se rallie contre le féminisme. En effet, alors que Ronell s'indigne contre les politiques actuelles « *dopée[s] aux pathologies machistes* », son cas est devenu dans les médias le contre-exemple, l'excuse ou l'alibi pour les hommes accusés (ou non) de harcèlement sexuel. Penser le « *scandale Ronell* » à l'aune du retour de la plainte nous oblige à penser le contexte politique et moral actuel en fonction des stratégies de détournement et d'effacement. Il me semble dès lors que la plainte qui se répercute autour de l'affaire Ronell est celle du féminisme, dont la souffrance immémoriale, « *immémorialisée* », a été détournée. Cette ignorance destine sa parole à une répétition tragique et fait ainsi du féminisme l'« *émetteur de la justice en souffrance* ». C'est sous ce mode plaintif qu'il continue sa guerre totale contre l'abandon.